opco 2i

COMPÉTENCES INDUSTRIES

PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES 2020

kyu

LE PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES D'OPCO 2i

OPCO 2i a pour mission d'informer, de conseiller et d'accompagner les entreprises et les salariés de 32 branches professionnelles de l'industrie en France métropolitaine dans la mise en œuvre de leurs projets compétences, formations et alternance. À cet effet, les partenaires sociaux ont créé l'Observatoire Compétences Industries. Ce dernier a notamment pour mission de réaliser la consolidation des données sur l'emploi et la formation professionnelle de l'ensemble des 32 branches auprès desquelles intervient OPCO 2i.

Ce panorama interindustriel fournit un état des lieux harmonisé sur l'ensemble du périmètre d'OPCO 2i. Chaque panorama de branche présente les mêmes indicateurs, avec les mêmes sources de données, déclinés sur 4 volets.

LES VOLETS D'UN PANORAMA DE BRANCHE :

		Sources :
Économique	▪ Nombre d'entreprises et répartition par taille ▪ Nombre d'établissements et répartition géographique ▪ Chiffre d'affaires	- INSEE (DADS, ESANE, REE) - DARES - ACOSS - Table de croisement IDCC/APE - Entretiens avec des experts techniques
Emploi	▪ Nombre de salariés ▪ Répartition géographique, par taille d'entreprises, par âge, par famille de métiers, par sexe, CSP et contrat	

		Sources :
Alternance	▪ Nombre d'alternants ▪ Répartition des alternants par région ▪ Répartition des alternants par taille d'entreprise	- Données OPCO 2i
Enjeux	▪ Enjeux principaux de la branche dans les années à venir vis-à-vis du contexte et des besoins	- Entretiens avec des experts techniques - Publications

TEXTILE

© Réseau CTI

Périmètre des données : les sources de données de ce panorama (statistiques nationales) diffèrent des sources précédemment utilisées par OPCALIA (collecte).

13 Md€
chiffre d'affaires

2 400
entreprises

60 900
salariés

1 659
alternants

TEXTILE

PORTRAIT

Les chiffres clés 2018

13 Md€ chiffre d'affaires
- **42%** du CA Textile/Mode/Cuir
- **10Md€** d'exportations *(1)*

2 400 entreprises
- **58%** de TPE
- **500** ent. « textile technique »

2017

60 900 salariés
- **48%** de femmes
- **93%** de CDI

2020

1 659 alternants
- **1 157** apprentis
- **502** contrats de professionnalisation

Les activités et secteurs

L'industrie textile comprend la conception, la fabrication et la commercialisation des textiles. La fabrication regroupe 4 activités principales : la filature (création/transformation du fil), la production d'étoffes (tissage, tricotage, non tissé), l'ennoblissement (teinture, impression, apprêt, etc.) et la confection/l'assemblage. Les textiles peuvent être ainsi fabriqués à partir de matières premières naturelles ou synthétiques.
Les produits semi-finis ainsi obtenus sont utilisés dans de nombreux secteurs. Les plus connus sont l'habillement et l'ameublement, mais le textile alimente en réalité la plupart des secteurs industriels : le transport (sièges, revêtements), le bâtiment et génie civil (protections, habillages de façade, géotextiles, toitures), l'emballage (luxe, tote-bags), le médical (pansements, attelles), l'industrie (bâches, composites), les sports et loisirs (voiles, tentes, cordages), l'agriculture (filets)…

Le périmètre des données statistiques

Les indicateurs de la branche Textile sont définis à partir des codes IDCC rattachés à la branche : 0002, 0018, 0035, 0057, 0265, 0281, 0392, 0427, 0642, 0752, 1942. L'activité est répartie globalement sur les codes APE principaux de la division 13 (43%) et 14.39Z (Maille, 6%). Afin de prendre en compte l'ensemble des salariés de la branche, ce portrait intègre certains codes APE de la division 14 (Fabrication de vêtements), et de la division 46 (distribution) et certains codes APE spécifiques comme le 32,30Z (fabrication d'articles de sport) à proportion de leurs salariés rattachés aux IDCC. NB : les sources de données de ce panorama (statistiques nationales) diffèrent des sources précédemment utilisées par OPCALIA (collecte). La liste complète des APE pris en compte est en annexe.

Sources - Chiffre d'affaires : Esane 2018 / Entreprises : REE 2018 / Salariés : OPCALIA 2017, dernière référence en date/ Alternance : OPCO 2i 2020 *(1) IFM Douanes*

ÉCONOMIE

Les informations clés

Après une diminution continue et importante du chiffre d'affaires et du nombre d'entreprises ces 30 dernières années, **la branche se stabilise autour de 13 Md€ de CA et 2 400 entreprises**.

58% des entreprises sont des **TPE** dont les établissements sont en grande partie situés **en Auvergne-Rhône-Alpes, Île-France et Hautes-de-France.**

Le textile technique

La part du textile technique dans la branche croît depuis 10 ans et représente environ 50% du chiffre d'affaires et des effectifs en 2018 *(1)*

2 400 entreprises, 58% de TPE

Part des entreprises - REE 2018

Bien que le nombre de TPE diminue, elles restent largement majoritaires et représentent 58% des entreprises en 2017 (62% en 2015).
Le secteur se consolide peu à peu vers davantage de PME.

2 800 établissements

Nombre d'établissements – REE 2018

Les bassins de production du textile se situent majoritairement en Auvergne-Rhône-Alpes, dans les Hauts-de-France et dans le Grand Est (42% des établissements). Ce sont des bassins historiques où sont concentrés les savoir-faire.

13 Milliards de CA

CA (Md€) par secteur - Esane

Le chiffre d'affaires du textile s'est stabilisé ces quatre dernières années après avoir été divisé par 2 en 30 ans *(2)*.
Il est aujourd'hui majoritairement tiré par les marchés de la mode et du luxe et par les textiles techniques.

(1) Selon l'observatoire des textiles techniques

(2) INSEE « l'industrie textile en France »

EMPLOI

Les informations clés

Le nombre de salariés est de 60 900, dernière référence en date (1).

Ces salariés travaillent en très grande partie - **61% - dans des entreprises de 10 à 249 salariés**, modèle qui semble privilégié par les entreprises de la branche au fil des années. **47%** des salariés occupent des postes de **production**.

60 900 salariés

Nb salariés – OPCALIA 2017

Les effectifs sont concentrés dans les bassins d'emplois historiques où se situent les savoir-faire : en Auvergne-Rhône-Alpes, dans le Grand Est et dans les Hauts de France. Le reste des effectifs est réparti de manière plutôt homogène sur le reste du territoire.

Plus de salariés en PME

Part des entreprises/salariés – DARES 2017

61% des salariés travaillent dans des entreprises de 10 à 249 salariés qui représentent 40% des entreprises.
La branche du textile tend de plus en plus vers ces moyennes structures plutôt que vers des TPE ou de grands groupes.

47% de production

Part des salariés - DADS 2015

Les activités des entreprises sont essentiellement focalisées sur la production avec 47% des salariés occupant des postes de production versus 37% en moyenne dans l'industrie.

EMPLOI

Les informations clés

La filière du textile est particulièrement féminisée pour l'industrie avec **48% de femmes,** vs 29% en moyenne dans toute l'industrie.

La population de salariés est **vieillissante** : la proportion de plus de 50 ans a augmenté de 3 points entre 2012 et 2017.

La branche étant majoritairement axée sur la production, ses salariés sont **majoritairement ouvriers (52%).**

48 % de Femmes

Part des salariés par sexe – DARES 2017

Moyenne de l'interindustrie

La branche textile est une branche industrielle particulièrement féminisée et atteignant presque la parité parfaite.
Cette distribution n'est néanmoins pas récente et évolue peu au fil des années.

34% de plus de 50 ans

Part des salariés par âge – DARES 2017

Moyenne de l'interindustrie

Sur 5 ans, la population de salariés a essentiellement vieilli.
Néanmoins, du fait des efforts de recrutement et d'attractivité de la branche, la population des moins de 29 ans a augmenté de 1 point entre 2012 et 2017.

52% d'ouvriers

Part des salariés par CSP – DARES 2017

Moyenne de l'interindustrie

52% des salariés sont ouvriers (vs 41% en moyenne dans l'industrie).
La branche du textile évolue vers des produits plus techniques (médical, automobile et aéronautique…) ce qui se traduit par une hausse de la proportion d'ETAM et de cadres depuis plusieurs années.

93% de CDI

Part des salariés par contrat – DARES 2017

Moyenne de l'interindustrie

93% des salariés du textile sont en CDI.
Face aux difficultés de recrutement, les entreprises favorisent de plus en plus les contrats d'apprentissages.

ALTERNANCE

APPRENTISSAGE
1 157 apprentis au 31/12/2020

32% en AURA
Nb d'apprentis par région – OPCO 2i

+ région non déterminé : 3

Les entreprises de la branche recourent au contrat d'apprentissage dans une proportion de 20 contrats pour 1 000 salariés.

31% dans les 50 à 299 salariés
Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i

La majorité des salariés en contrat d'apprentissage de la branche sont employés par des entreprises de 50 à 299 salariés (31%).

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
502 contrats au 31/12/2020

29% en AURA
Nb de contrats de pro. par région – OPCO 2i

Les entreprises de la branche recourent au contrat de professionnalisation dans une proportion de 9 contrats pour 1 000 salariés.

36% dans les 50 à 299 salariés
contrats de pro. par taille d'entreprise – OPCO 2i

La majorité des salariés en contrat de professionnalisation de la branche sont employés par des entreprises de 50 à 299 salariés (36%).

ENJEUX

Principales problématiques et évolutions du contexte de l'activité de la branche

- Le développement durable constitue un enjeu majeur pour la filière. En effet, les clients et les consommateurs sont de plus en plus sensibles à l'impact environnemental des produits textiles. La demande augmente pour des **textiles plus responsables, éco-conçus, produits localement** …
- La crise liée à la COVID-19 **a renforcé cette tendance existante.**

- La branche textile confirme son orientation vers des **textiles de plus en plus techniques** : des textiles technologiques pour les industries de pointe (automobile, aéronautique), des textiles intelligents et personnalisés pour les consommateurs. Cela doit se traduire par un **renforcement de l'innovation et de l'investissement en recherche et développement**.
- La branche s'engage également dans le **développement de la digitalisation de l'ensemble de ses activités,** notamment via le dernier EDEC numérique.

- La branche textile est lourdement impactée par la crise liée à la COVID-19 : d'une part la consommation a fortement diminué du fait de la crise économique et de la fermeture des magasins de vêtements, d'autre part certains marchés de sous-traitance pour le textile ont particulièrement souffert (aéronautique, hôtellerie-restauration, événementiel ...), enfin, l'approvisionnement en matières premières a été fortement perturbé.
- Certaines entreprises de la branche ont été très réactives en adaptant leurs outils de production pour fabriquer des millions de masques en tissu qui ont permis de faire face à la pénurie lors du premier confinement.

Principaux enjeux pour l'emploi et la formation des salariés de la branche

- La branche du textile, une industrie historique et en déclin depuis plus de 30 ans, semble parvenir **à stabiliser ses activités et son nombre de salariés ces quatre dernières années**. La poursuite des **activités de promotion de la filière** est un enjeu important pour affirmer l'industrie textile comme une **industrie du futur**. Information, sensibilisation des jeunes, vitrine via l'observatoire des métiers et le portail French Tex (www.frenchtex.org), marque employeur et label seront autant de leviers clés pour poursuivre la **redynamisation de la filière**.

- La branche faisant face à des **difficultés de recrutements**, ses entreprises mettent donc en place, avec l'aide de l'UIT, des **dispositifs de formation particuliers**, notamment via des cursus **d'alternance personnalisés** et des **contrats de professionnalisation sur mesure**.
- La formation des salariés en poste est également un axe de travail important pour la politique emploi-formation de la branche : celle-ci doit veiller au **développement de la formation interne**, à la **transmission des savoir-faire entre générations** et à la montée en compétences de ses salariés.
- En effet, l'industrie textile française, évoluant de plus en plus vers la production de textiles techniques, demande de nouvelles compétences. La **montée en compétences des premiers niveaux vers les niveaux intermédiaires/hauts** est essentielle pour pouvoir continuer de développer ce secteur.

ANNEXES

GLOSSAIRE

TPE	Les très petites entreprises (ou microentreprises MIC) sont les entreprises occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Les microentreprises font partie des petites et moyennes entreprises (PME) - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les TPE désignent en ce sens les entreprises de 1 à 9 salariés.
PME	Les petites et moyennes entreprises (PME) sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les PME désignent en ce sens les entreprises de 1 à 249 salariés.
ETI	Une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une entreprise qui a entre 250 et 4 999 salariés, et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les ETI désignent en ce sens les entreprises de 250 à 4 999 salariés.
GE	Une grande entreprise est une entreprise qui vérifie au moins une des deux conditions suivantes : avoir au moins 5 000 salariés ou avoir plus de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires et plus de 2 milliards d'euros de total de bilan - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les GE désignent en ce sens les entreprises de plus de 5 000 salariés.
Branche	Abus de langage désignant une branche professionnelle. Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective – Ministère du travail.
Secteur	Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée) - INSEE.
Filière	La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini - INSEE.
IdF	Île-de-France
AURA	Auvergne-Rhône-Alpes
kT	1 000 tonnes
k€	1 000 €
M€	1 000 000 €

LES SOURCES D'INFORMATIONS DES DONNÉES STATISTIQUES

L'INSEE est l'organe de référence en matière de statistiques publiques en France, tous domaines confondus. Il mène en propre un certain nombre d'enquêtes (notamment dans le domaine de l'emploi) et coordonne également les travaux des différents Services statistiques ministériels.

« La direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques est une direction de l'administration publique centrale française, qui dépend du ministère du Travail. ». Elle produit (sur la base de ses propres enquêtes et de données d'autres organes) des statistiques sur le dialogue social, l'emploi, la formation professionnelle, la santé au travail…

« L'Acoss est la caisse nationale des Urssaf. Elle définit les orientations en matière de recouvrement, de contrôle et de contentieux » sur le périmètre des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales. Elle produit des statistiques sur les embauches, la masse salariale, les effectifs salariés, micro-entrepreneurs et particuliers employeurs.

Depuis le 1er avril 2019, l'opérateur de compétences interindustriel, OPCO 2i, rassemble 32 branches professionnelles de l'industrie. Il reprend partiellement ou totalement les champs de compétences des OPCA OPCAIM, OPCA DEFi, OPCA 3+, AGEFOS-PME et OPCALIA . En tant qu'opérateur de compétences, OPCO 2i produit des statistiques sur l'alternance et la formation continue des salariés de ses branches.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Volet économique

Le volet économique s'intéresse aux indicateurs suivants : nombre d'entreprises et répartition par taille, nombre d'établissements et répartition géographique, chiffre d'affaires.

Entreprises

Nombre d'entreprises – REE 2015-18

Répartition par taille

Part des entreprises - REE 2018

Établissements

Nombre d'établissements - REE 2018

Chiffre d'affaires

CA (Md€) par secteur - Esane

3 sources :

- Le répertoire des entreprises et des établissements (REE) de l'INSEE issu de la base SIRENE. Cette base donne la répartition du nombre d'entreprises et d'établissements par code APE, taille, commune et type pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018.
- La table de passage de la DARES « IDCC x APE ». Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- Les portraits statistiques de branche (PSB) de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, le nombre d'entreprises et le nombre d'établissements pour les années 2015, 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et les caractéristiques des établissements et entreprises de la Branche sont reconstruits en multipliant la base REE par la table de passage IDCCxAPE. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données REE 2018.

Exceptions : pour certaines branches, le nombre d'entreprises est calculé en 2020 sur la base SIRETxIDCC de la DARES (issue de la DSN) qui donne l'IDCC principal par SIRE. Les chiffres de 2015 à 2018 sont ensuite reconstitués à partir des tendances du REE 2016-18 de l'INSEE.

2 sources :

- L'élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises (Ésane) de l'INSEE. Elle donne le CA par code APE pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018. Les secrets statistiques sont comblés par régression linéaire.
- La table de passage de la DARES « IDCC x APE » pour les années 2015, 2016 et 2017.

Méthode de calcul : le CA d'une Branche est reconstruit en multipliant la base Esane par la table de passage IDCCxAPE.

Exceptions : pour certaines branches, le CA calculé de cette manière ne représente pas la réalité d'autres sources sont alors utilisées.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Volet emploi

Le volet emploi s'intéresse au nombre de salariés, leur répartition géographique, par taille d'entreprises, par sexe, âge, CSP, contrat et famille de métiers.

Nombre de salariés

Nb de salariés en milliers - ACOSS

Répartition régionale

Nb de salariés – ACOSS 2019

Par familles de métiers

Part des salariés – DADS 2015

3 sources :

- Les effectifs salariés de l'Acoss qui donne la répartition du nombre de salariés par code APE, et par commune de 2016 à 2019.
- La table de passage de la DARES « IDCC x APE » . Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- Les portraits statistiques de branche (PSB) de la DARES qui donnent, pour toutes les conventions collectives, le nombre de salariés pour les années 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et la répartition géographique des salariés de la Branche sont reconstruits en multipliant la base Acoss par la table de passage DARES/IDCC. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données Acoss 2018 et 2019. Les données sont également mises en cohérence avec la ventilation régionale des salariés de la DADS 2015.

2 sources :

- Données DADS 2015 qui donnent la répartition des salariés par professions et catégories socioprofessionnelles (code PCS).
- Table de correspondance code PCS x familles de métiers OPCO 2i, créée par KYU.

Méthode de calcul : Le nombre de salariés par famille de métiers OPCO 2i est reconstitué en multipliant la base DADS par la table de passage PCS x familles de métiers.
Ces données étant de 2015, elles donnent un aperçu de la répartition par famille de métiers, qui a pu évoluer depuis.

1 source :
Les portraits statistiques de branche (PSB) 2017 de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, les portraits sociodémographiques des salariés.
Méthode de calcul : La répartition des salariés pour les différents critères (taille d'entreprises, sexe, âge, CSP, Contrat) est reconstruite à partir des PSB 2017 de la DARES.
Exceptions : Pour les branches pour lesquelles il n'y a pas de portraits statistiques de branche (chaux, ciments, cordonnerie, cuirs et peaux, horlogerie, panneaux de bois), les données viennent de la base de recensement de l'INSEE 2017.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Volet alternance

Le volet alternance s'intéresse aux nombres d'apprentis et de contrats de professionnalisation et à leur répartition par région et par taille d'entreprises.

APPRENTISSAGE

39% en Île-de-France

Nb d'apprentis par région – OPCO 2i

33% dans les 50 à 299 salariés

Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

35% en Île-de-France

Nb de contrats pro par région – OPCO 2i

39% dans les 11 à 49 salariés

Contrats pro par taille d'entreprise – OPCO 2i

Les données 2020 des alternants en formation ont été fournies par OPCO 2i à partir de leur base de données :

- Nombre total d'alternants
- Répartition régionale
- Répartition par taille d'entreprises

CODES APE ET TAUX DE COUVERTURE TEXTILE

Part des salariés de la branche dans chacun des codes APE – source DARES 2017

1310Z	**Préparation de fibres textiles et filature**	**58%**
1320Z	**Tissage**	**95%**
1330Z	**Ennoblissement textile**	**87%**
1391Z	**Fabrication d étoffes à mailles**	**97%**
1392Z	**Fabrication d articles textiles, sauf habillement**	**55%**
1393Z	**Fabrication de tapis et moquettes**	**91%**
1394Z	**Fabrication de ficelles, cordes et filets**	**96%**
1395Z	**Fabrication de non-tissés, sauf habillement**	**95%**
1396Z	**Fabrication d autres textiles techniques et industriels**	**84%**
1399Z	**Fabrication d autres textiles n.c.a.**	**89%**
1412Z	Fabrication de vêtements de travail	12%
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	5%
1414Z	Fabrication de vêtements de dessous	36%
1419Z	Fabrication d autres vêtements et accessoires	19%
1431Z	**Fabrication d articles chaussants à mailles**	**98%**
1439Z	**Fabrication d autres articles à mailles**	**98%**
1722Z	Fabrication d articles en papier à usage sanitaire ou domestique	19%
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3%
1813Z	Activités de pré-presse	1%
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	21%
2222Z	Fabrication d emballages en matières plastiques	9%
2223Z	Fabrication d éléments en matières plastiques pour la construction	3%
2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3%
2314Z	Fabrication de fibres de verre	3%
2732Z	Fabrication d autres fils et câbles électroniques ou électriques	2%
2740Z	Fabrication d appareils d éclairage électrique	1%
2821Z	Fabrication de fours et brûleurs	4%
3230Z	Fabrication d articles de sport	2%
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	4%
4616Z	Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, fourrures, chaussures et articles en cuir	4%
4641Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de textiles	18%
4642Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d habillement et de chaussures	2%
4644Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de vaisselle, verrerie et produits d entretien	3%
4676Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d autres produits intermédiaires	3%
4751Z	Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé	2%
4791B	Vente à distance sur catalogue spécialisé	1%
9529Z	Réparation d autres biens personnels et domestiques	5%

Source : DARES 2017

55 rue de Châteaudun
75 009 Paris
08 05 69 03 57
contact@opco2i.fr
www.opco2i.fr

136 Boulevard Haussmann
75 008 Paris
01 56 43 34 33
contact@kyu.fr
www.kyu.fr